

1. Déclaration de mission

L'Université Technique de Berlin (TU Berlin) s'engage pour l'égalité des chances et lutte contre la discrimination. Elle a conscience qu'une organisation reposant sur un règlement à l'instar d'une université où des personnes travaillent ensemble, enseignent, apprennent et font de la recherche, ne fonctionne jamais vraiment *sans* discrimination ni inégalité et qu'elle ne peut être que le plus possible critique à l'égard de la discrimination et proposer autant que possible une égalité des chances. Cela requiert une autoréflexion critique permanente et une évolution consciente en tant qu'organisation dans le sens d'une institution inclusive.

C'est dans ce sens que la TU Berlin appréhende la diversité comme un engagement, une chance et un potentiel et décrit la diversité de ses membres en regard des catégories d'attributions sociales, souvent liées à la discrimination, telles que l'âge, le handicap et la maladie chronique, l'origine ethnique, le sexe, l'origine sociale, l'orientation sexuelle, la religion et la vision du monde. La diversité couvre également la diversité des idées, des talents et les expériences de tous les membres de l'université qui contribuent ainsi à la diversité des champs thématiques, des contenus de recherche et d'études et des méthodes de travail.

Pour garantir l'égalité des chances, la TU Berlin et tous ses membres s'engagent pour des rapports mutuels basés sur le respect et la sensibilité, la suppression des barrières et la protection contre la discrimination, tout en créant les conditions préalables à une participation équitable de tous à la vie universitaire. Il s'agit là de principes fondamentaux dans le rapport avec tous les membres, mais aussi avec ceux et celles qui s'intéressent aux études, aux postulant(e)s, aux auditeurs et auditrices, aux citoyen(ne)s intéressé(e)s, aux ancien(ne)s et aux partenaires de coopération.

La TU Berlin a pour ambition d'être une institution inclusive. Cela signifie qu'elle s'efforce en permanence d'abolir efficacement les barrières, les mécanismes d'exclusion et la discrimination et d'aider ainsi ses membres à développer leurs aptitudes du mieux possible et à participer à la vie universitaire. Tous les membres de l'université doivent être en mesure d'identifier les discriminations et de les combattre activement.